

Juniville



N°29

DÉCEMBRE 2017

SOMMAIRE

3 Le mot du Maire

La vie communale

- 4 Les finances communales
- 6 Les travaux
- 7 Fleurissement, environnement, cadre de vie
- 8 Cérémonies, fêtes, vie associative, culture, sport
- 10 Communauté de Communes du Pays Rethélois
- 11 Bibliothèque municipale
- 13 Centre de Secours

Histoire

- 15 La statue de Saint Amand
- 16 La croix de Saint Hilaire

La vie associative – Associations diverses

- 17 Anciens combattants
- 18 Club Saint Amand
- 19 ADMR
- 20 Les écoliers Verlaine
- 22 GDAM
- 23 Jumelage Juniville - Crawinkel
- 25 Association auberge de Verlaine
- 27 Les Amis du Moulin de la CAJ
- 28 MARPA

La vie associative – Associations sportives

- 30 Judo club
- 33 Volley club
- 34 Gym douce
- 35 Body cross training
- 36 Les Pieds à La Retourne
- 38 Tennis club
- 39 JuniBad
- 40 Etoile Sportive

Renseignements

- 42 Vie associative
- 43 Artisans, commerces, entreprises et services
- 44 Etat civil
- 45 Renseignements divers
- 48 Remerciements

Directeur de publication	Jean-Pol SIMON
Comité de rédaction	Christian COGNIARD Marie- Yvonne MAIZIERES Bertrand JENIN Jean- Christophe LACLAIRE
Coordination et mise en page	Céline SENIUK
Impression	Commune de Juniville

LE MOT DU MAIRE

L'année 2017 qui se termine, a été marquée par les élections présidentielles et législatives du premier semestre. Le paysage politique de notre pays a été bouleversé avec l'arrivée d'Emmanuel MACRON à l'Elysée.

Les législatives qui ont suivi ont donné une large majorité au président, lui permettant de mener à bien les réformes nécessaires pour l'économie nationale.

Mais le français est contestataire et une minorité est descendue dans la rue pour bloquer la première réforme sur la loi travail, heureusement pour la démocratie, sans succès.

Il en est de même chez nous, puisque huit personnes (quatre de La Neuville en Tourne à Fuy, trois de Mont Saint Rémy et une de Juniville) viennent de déposer un recours administratif contre le projet éolien du « Mont des quatre Faux » autorisé par le préfet des Ardennes le 4 juillet dernier.

Ce dossier qui aboutissait enfin après plus de douze ans de travaux menés avec WindVision au départ, puis avec l'entente WindVision – EDF Energies Nouvelles ces dernières années est une bouffée d'oxygène pour le département en grande difficulté financière, pour les deux communautés de communes concernées et pour les sept communes d'implantation.

L'IFER (Impôt Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux) annuel représente environ 2,5 millions d'euros, dont 1 million pour la communauté de communes du Pays Rethélois.

Les mesures compensatoires directement versées aux communes d'implantation pour les travaux d'enfouissement de réseaux, d'éclairage public, d'aménagements paysagers... sont de 1 100 000 € pour notre commune et devaient commencer à alimenter notre budget investissement 2018.

Malheureusement, le recours administratif déposé suspend le projet jusqu'au verdict du tribunal. Ce qui peut retarder l'appel d'offres d'un à deux ans, de même que le versement des aides aux communes.

L'emploi est aussi fortement impacté. En effet, un grand groupe national a réservé huit hectares sur notre zone artisanale pour construire une usine en lien avec le parc éolien, 100 emplois à la clé, plus 200 emplois pour la construction du parc. Tout cela est bien sûr suspendu jusqu'à la décision du tribunal.

Restons positifs malgré tout, un dossier important va mobiliser le conseil municipal en 2018 : la mise en accessibilité de la mairie par le biais d'une extension côté rue Chanteraine. Nous sommes en passe de recruter l'architecte et les travaux débiteront à la fin du printemps prochain. Des dossiers de subvention ont été déposés pour nous aider à financer cette opération lourde budgétairement.

En vous souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année, au nom de tous mes collègues du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Jean-Pol SIMON

LES FINANCES COMMUNALES

Nous vous présentons, comme les années précédentes, un résumé des finances communales telles votées en début d'année par le Conseil Municipal avec les divers budgets de l'année 2017. Vous pourrez parcourir les différentes composantes de ces budgets qui sont au nombre de trois : le budget général, le budget de l'assainissement et celui du Pôle Santé. Ils sont toujours exprimés en deux parties distinctes tout en étant liés : le fonctionnement et les investissements.

Notre commencerons cette présentation par une synthèse du budget général, qui a été équilibré à 650.179 € en section fonctionnement et à 581.479 € pour la section d'investissement.

I – FONCTIONNEMENT

(Entre parenthèses le réalisé en 2016)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 555.300 € (472.059 €)

- ✓ **Charges à caractère général : 158.300 € (147.217)**
Energie (électricité, carburants, combustibles), entretien des bâtiments communaux et des divers matériels et véhicules communaux, fêtes et cérémonies, fleurissement et frais de gestion administrative. Ce poste est quelque peu majoré pour faire face aux éventuels imprévus.
- ✓ **Charges de personnel : 223.600 € (204.549)**
Salaires et charges sociales incombant à la collectivité de tous nos employés communaux, titulaires, non titulaires.
- ✓ **Autres charges de gestion et diverses : 151.400 € (100.679)**
Indemnité du maire et des adjoints, contingent du Service Incendie versé au département, subventions versées aux associations, amortissements.
- ✓ **Charges financières : 22.000 € (19.614)**
Exclusivement les intérêts des emprunts à moyen terme que la commune supporte à ce jour.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 650.179 € (630.345 €)

- ✓ **Reprise de l'excédent de fonctionnement de 2016 : 58.286 €**
L'excédent de fonctionnement de 2016 était de 158.286 €. 100.000 € ont été affectés directement à la section des investissements de 2017 et le solde 58.286 € au fonctionnement de 2017 également.
- ✓ **Impôts et taxes : 268.893 € (268.686)**
Ce chapitre est principalement composé des contributions directes, de la taxe encaissée par les communes pour les gros pylônes EDF, des droits de place et de la taxe sur les droits de mutation.
- ✓ **Dotations de l'Etat et du Département : 219.800 € (214.459)**
Il s'agit de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat, identique à 2016 mais en baisse par rapport à 2015, et de la dotation en compensation d'exonérations de taxes foncières, d'habitation ou professionnelle versées par l'Etat et d'une redistribution de la taxe professionnelle de certaines grosses entreprises (Euro luz, Centrale de Chooz, etc.) par le Département.
- ✓ **Autres produits divers et de gestion courante : 103.200 € (105.121)**
Sont principalement comptabilisées dans ce poste toutes les locations des immeubles communaux (terres, logements, garages, salle polyvalente et autres salles, etc.).

En fonctionnement, les recettes étant supérieures aux dépenses, nous avons constaté un excédent de 94.879 € qui a été viré à la section d'investissement du budget général afin de contribuer au financement des réalisations envisagées pour l'année 2017.

II - INVESTISSEMENT

DEPENSES : 581.479 €

- 10.000 € : Cautions salle polyvalente
- 78.917 € : Report déficit investissement 2016
- 96.300 € : Remboursement du capital des emprunts MT
- 21.000 € : Réfection toiture de l'église
- 39.200 € : Aménagements divers et éclairage autour de l'église
- 35.000 € : Réfection parking Foire aux bois (macadam)
- 35.000 € : Pavage allées du cimetière (2^{ème} tranche)
- 23.000 € : Chauffage de l'église (report 2016 non réalisé)
- 49.000 € : Travaux divers bâtiments communaux et voiries
- 25.000 € : Signalétique, mobilier urbain, illuminations, etc.
- 22.000 € : Jeux devant bibliothèque (report 2015 et 2016)
- 70.000 € : Création d'un terrain de sports City Park
- 9.600 € : Mat. divers bureau, informatique et service technique
- 44.462 € : Etude travaux accessibilité et extension de la mairie
- 23.000 € : Dépenses d'investissement imprévues

RECETTES : 581.479 €

- 100.000 € : Excédent de fonctionnement 2016 capitalisé
- 94.879 € : Virement de l'excédent de fonctionnement 2017
- 75.200 € : Subvention travaux voirie Beauséjour et Bel Air
- 22.800 € : Subvention City Park et terrain de jeux
- 14.000 € : Subvention pavage allées autour de l'église
- 22.500 € : Autres subventions
- 10.400 € : Fonds commun de TVA (rembt TVA s/trx antérieurs)
- 10.000 € : Remboursement cautions salle polyvalente
- 15.000 € : Taxe d'aménagement
- 160.000 € : Vente du presbytère
- 56.700 € : Recettes diverses (amort. + rembt travaux eau + élect)

ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement gère le réseau des eaux usées et pluviales de l'ensemble de la commune. Il prend en compte le fonctionnement et l'entretien courant de la station d'épuration et du réseau, ainsi que les travaux liés aux nouveaux branchements au réseau. C'est un budget total, fonctionnement et investissement de l'ordre de 175.000 €, dont l'équilibre est assuré par la redevance communale d'assainissement qui reste fixée depuis plusieurs années à 1,10 € du m³ d'eau consommée.

POLE SANTE

Comme nous le précisons depuis la construction du Pôle Santé, le budget attaché à cette réalisation permet d'identifier et de suivre toutes les dépenses et recettes qui sont propres à sa gestion. On y comptabilise en dépenses les frais de fonctionnement du pôle, le remboursement des annuités de l'emprunt contracté à sa construction. Les loyers appliqués aux divers praticiens exerçant dans ce Pôle Santé permettent l'équilibre du budget.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat depuis deux ans et un moindre subventionnement de nos investissements, notre situation financière reflète une bonne santé. La maîtrise de nos dépenses en rapport avec des recettes n'évoluant pas ou peu concoure à ce constat et nous a permis de maintenir sans augmentation les taux des impôts communaux, et ce pour la 22^{ème} année consécutive.

LES TRAVAUX

Cette année, la municipalité a souhaité restructurer les services techniques en les dotant d'un responsable de manière à bien gérer l'ordonnancement de toutes les tâches : entretien des locaux municipaux, de la voirie communale, des espaces verts, maintenance et suivi du matériel, suivi des gros travaux avec les élus, etc. Il assumera l'encadrement des agents attachés à ce service, en organisant et en répartissant les diverses tâches à accomplir par l'équipe. M. Eric EMON a donc été recruté à compter du 1^{er} juin, en qualité de responsable des services techniques.



Dans la continuité des travaux des rues de Bel Air et de la Foire aux Bois et dans le cadre du Plan Accessibilité Voiries et Espaces Publics, le secteur situé près du cimetière a été aménagé.

Un enrobé a remplacé les cailloux sur le parking, permettant ainsi plus facilement le stationnement des véhicules, notamment pour les personnes qui se rendent aux écoles.

Un passage piéton a été créé au carrefour de la rue Alfred Doury avec la modification des trottoirs et la mise en place de bateaux qui facilitera l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le marquage au sol sera réalisé dès que possible.

Le cheminement piétonnier a été également amélioré pour permettre de rejoindre le pôle santé. Il sera prochainement délimité par une peinture.

Des massifs ont été prévus pour l'emplacement des différents containers de recyclage.

La dernière tranche du pavage du cimetière a pris du retard suite à un problème d'approvisionnement des pavés et sera donc réalisée très prochainement.

La pose de dalles permet un accès aux piétons et aux personnes à mobilité réduite depuis la rue Beauséjour jusqu'à la salle des fêtes.



Christelle BOUILLON

Fleurissement

Quelques changements sont intervenus cette année dans la façon de gérer le fleurissement :

- **Le désherbage**

Les désherbants à base de glyphosate sont interdits dans les lieux publics (sauf cimetière). La commune s'est adaptée en faisant l'acquisition d'un désherbeur thermique et emploie désormais des produits autorisés plus respectueux de l'environnement.

- **L'arrosage**

A cause de la sécheresse de ce printemps, un décret du préfet en date du 9 juin limite l'usage de l'eau. L'arrosage des espaces verts et des plantations publics ou privés est interdit. En conséquence, la commune a cessé d'arroser tous ses massifs, sauf les jardinières et suspensions qui ont bénéficié de l'eau de pluie récupérée sur la toiture des ateliers communaux.

- **Le jury**

- Visite de Juniville le 24 juillet par le jury régional. Ce jury composé de trois membres, un bénévole et deux professionnels des espaces verts a particulièrement remarqué la propreté du village, les massifs très harmonieux, l'enfouissement des réseaux et l'implication des habitants.
- En septembre, confirmation du maintien du label trois fleurs.
- Visite de Juniville le 24 juillet par le jury communal. Ce jury composé de membres de la commission a pour but de désigner les lauréats du concours des maisons fleuries. Prochaine réunion de ce jury le 27 décembre pour désigner les lauréats du concours maisons illuminées.

Toutes les personnes primées qui participent à l'embellissement de notre commune seront récompensées lors d'une cérémonie début 2018.

Illuminations

Acquisition de nouveaux décors afin de continuer à embellir le centre du village et remplacer ceux de l'avenue des Ecoles hors d'usage.

Eglise – Cimetière

- **A l'église :**

- Réparation de deux vitraux abîmés (impact de ballon) et poursuite de la pose de protection sur les vitraux qui n'en sont pas encore pourvus.
- Réparation de la toiture au-dessus de la nef et de la sacristie.

- **Au cimetière :**

- Au columbarium, achat de quatre emplacements supplémentaires qui seront superposés aux existants.
- Au jardin du souvenir, achat d'une « pierre du souvenir » avec possibilité d'y apposer 25 plaques nominatives.

Ces travaux devraient être réalisés dans les prochaines semaines.

En 2018, les différents containers situés sur le parking près du cimetière seront dissimulés.

Nicole BUNEAUX

Bilan 2017

La commission municipale organise et accompagne les manifestations communales et associatives tout au long de l'année.

Cérémonies

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 13 janvier en présence des habitants, des élus locaux, des représentants institutionnels et des acteurs économiques et associatifs.

La population s'est réunie massivement aux cérémonies patriotiques des 8 mai, 18 juin, 14 juillet et 11 novembre. Nous remercions particulièrement les sapeurs pompiers ainsi que les élèves et enseignants du pôle scolaire Verlaine pour leurs participations actives.

Le repas des Aînés, organisé le 21 janvier, a été apprécié par plus de cent convives tant par la qualité du repas que par l'animation. Les personnes habituellement présentes et excusées pour cause de maladie ou de handicap reçoivent un colis.

Fêtes

Cette année, la fête patronale a connu un beau succès avec une nouveauté : une soirée organisée par la Jeunesse le vendredi.

Les animations ont bénéficié d'une météo agréable.

Bals, attractions, course pédestre, spectacle ont rassemblé toutes les générations de Juniville et des alentours.

La fête nationale a débuté par la soirée du 13 juillet organisée par la commune et l'association « Les Pieds à La Retourne ». Le repas a rassemblé 300 personnes. Cette association a mobilisé activement ses bénévoles, ce qui a permis une installation et un démontage très rapides.

Le feu d'artifice, de qualité, a ravi plusieurs centaines de spectateurs et le défilé aux lampions a réuni un grand nombre d'enfants.

Le 14 juillet après-midi, des jeux pour les enfants ont été organisés par l'amicale des sapeurs pompiers. Nous les remercions pour leur dévouement.

La commune de Juniville a proposé le samedi 17 décembre un spectacle de Noël avec magie, danse et chants. Celui-ci a rassemblé 220 personnes. Remerciements à l'association des parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine qui a assuré l'animation (jeux, ballade en calèche) et la logistique (installation, rangement, buvette) à l'occasion de cette manifestation.

Vie associative

La vingtaine d'associations locales anime soirées et activités au bénéfice de la population de Juniville et des environs.

La commune alloue une subvention de fonctionnement, met à disposition personnels, salles et matériels et fournit des coupes pour les manifestations sportives.

Culture

La commune accompagne l'activité culturelle de l'association Auberge de Verlaine : subvention, entretien du site.

Elle participe également au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Sport

La commune a poursuivi cette année la parution du Junivil'Info spécial sport et associations. Ce journal permet à chacun de découvrir la vie de nos associations par leurs activités et résultats.

Mettons aussi à l'honneur le Judo Club de Juniville qui est toujours aussi prolifique en termes de résultats.

Téléthon 2016

Cette manifestation est co-organisée par la commune, les associations locales, le pôle scolaire Verlaine et le collège de La Retourne. Les diverses animations proposées ont permis de récolter 2061 € pour lutter contre la maladie.

En conclusion, une année 2017 riche en événements municipaux et associatifs.

La municipalité tient à remercier tous les bénévoles de nos nombreuses associations qui donnent de leur temps pour s'occuper et divertir nos habitants et animer notre commune.

Certes, quelquefois ce n'est pas simple, mais gardons en mémoire les bons moments et les belles rencontres que nous procure le monde associatif.

Continuons ensemble pour que notre commune soit aussi animée, joyeuse, sportive et festive en 2018.

Bruno ROCHON



Danseuses brésiliennes
lors de la fête patronale

Brocante du 1^{er} mai



Cérémonie patriotique
du 8 mai

Communauté de Communes du Pays Rethélois (CCPR)

La Communauté de Communes du Pays Rethélois qui regroupe 65 communes est la deuxième plus importante du département avec ses 30 500 habitants.

Pour exercer les nombreuses compétences obligatoires et optionnelles, elle emploie 405 agents, dont 228 aux services scolaire et périscolaire.

Les deux compétences obligatoires sont le développement économique et l'aménagement du territoire.

Cette dernière thématique a procuré beaucoup de travail depuis avril 2016 avec le lancement de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Dans ce cadre, il est obligatoire de présenter devant la DDT (Direction Départementale des Territoires) et la chambre d'agriculture un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire. Ce projet validé par le conseil communautaire du 16 novembre dernier et débattu par tous les conseils municipaux fixe les bases des PLU communaux qui seront révisés en 2018.

C'est d'une importance capitale pour le futur développement d'une commune comme la nôtre. La hausse estimée de la population du territoire est de 2000 à 3000 habitants à l'horizon 2030.

La politique actuelle du gouvernement encourage la densification des villages en occupant les terrains dits « dents creuses » et veut rendre à l'agriculture les zones constructibles périphériques.

Actuellement, sur les 65 communes, 600 hectares sont classés en terrain à bâtir. Le PADD n'en prévoit plus que 150, ce qui divise la surface par 4.

Toutes les communes vont donc être plus ou moins impactées.

Vu le développement de Juniville ces quinze dernières années, le conseil municipal va se battre pour préserver au maximum la situation actuelle. Nous avons beaucoup d'arguments et nous saurons les mettre en avant.

Par exemple, 126 permis de construire ont été déposés par les 65 communes du Pays Rethélois en 2016 dont :

- Juniville : 17
- Rethel : 14
- Asfeld : 8
- Château Porcien : 2

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et se passent de commentaire.

Autres points concernant notre commune :

- L'installation actuelle du sentier urbain reliant le musée Verlaine à l'ancien moulin de la CAJ.
- Le recrutement de l'architecte pour l'agrandissement du DOJO est en cours.
- Le probable (au moment où j'écris) retour à la semaine de quatre jours au pôle scolaire.
- Le sentier piétonnier qui entoure la MARPA sera refait en 2018 avec un revêtement plus accessible que l'actuel.

Jean-Pol SIMON

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les animations mêlant lecture et activités manuelles, organisées pour les enfants, se poursuivent avec toujours autant de succès !



Les tout-petits sont eux aussi initiés aux livres lors de séances de lecture mensuelles mises en place avec le Relais des Assistantes Maternelles. Une de ces séances a accueilli deux conteuses de l'association « *Conteurs des villes et des champs* ». Une autre a été consacrée aux livres « pop-up » (livres animés), avec des démonstrations de Christophe BONZOM. Les jeunes enfants ont également fait la découverte du kamishibai (petit théâtre japonais), des contes en tissu et des diapos-contes. Le tout sous un regard émerveillé et amusé.



Cette année, la bibliothèque a reçu deux artistes invités par le théâtre Louis Jouvet de Rethel :

- Marco HORVAT, joueur de luth et de théorbe, et ses « Récitals-Causeries ». Un moment très instructif qui a permis aux spectateurs d'en savoir plus sur ces instruments médiévaux méconnus.
- Laurent SEARLE et son spectacle « I love you, leçon 1 » qui nous a fait rire aux éclats avec ses considérations sur l'amour.



La rencontre initialement prévue le 24 novembre avec l'auteur Pascale DIETRICH, dans le cadre du festival littéraire « Des îles et des livres », est reportée en 2018.

Une autre rencontre est programmée le 19 janvier 2018 avec Laurence LECLUZE (de Juniville) pour la sortie de son premier roman : *Frontières*.

N'hésitez pas à venir découvrir les collections de la bibliothèque : adultes, adolescents, enfants et tout-petits ; il y en a pour tous les goûts !

Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h – 12 h / 15 h – 18 h 30

Mardi : 15 h – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h 30

Jeudi : 15 h – 18 h 30

Vendredi : 10 h – 12 h / 15 h 30 – 18 h 30 (service à domicile de 14 h à 15 h 30)

Un samedi sur deux : 9 h – 12 h

Responsable

Céline SENIUK

Contact

15, avenue des Ecoles à Juniville - 03.24.72.59.28 – bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

La bibliothèque est aussi sur **Facebook** (*Bibliothèque Municipale de Juniville*) et sur le site Internet de la commune : www.juniville.fr



Centre de Secours du Secteur Juniville
Depuis 95 ans (Création du Corps des Sapeurs Pompiers)
Au service de Juniville et du canton

Le Centre de Secours de Juniville est fort aujourd'hui de 42 Sapeurs-Pompiers dont un personnel du SSSM Sapeurs-Pompiers Volontaires hommes et femmes.

Venant des communes de Juniville et La Neuville en Tourne à Fuy : 26 Sapeurs dont 6 Féminines.

Venant de Neuflize : 2

Le Centre Avancé du Châtelet (effectif 14 SPV) est un satellite du Centre de Secours. Il est renforcé par les Sapeurs-Pompiers du SA TAGNON (effectif 5 SPV), ce qui porte le nombre de SPV défendant le secteur à 42 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Arrivées dans nos rangs cette année : aucun recrutement sur Juniville.

A l'horizon 2018, deux recrues sur le Châtelet : M. SERVAS Eric et M. MOREL Guillaume.

La composition du CIS JUNIVILLE est la suivante :

- **3 Officiers :**
 - 1 Capitaine chef de centre**
 - 1 Lieutenant « Adjoint au Chef de Centre »**
 - 1 Lieutenant Chef d'équipes**
- **1 Officier du SSSM - 1 Capitaine/Médecin : Dr LOUIS Alain**
- **13 S/officiers supérieurs, 5 Adjudants, Adjudants/chefs, 4 Sergents/chef et 4 Sergents**
- **10 Gradés du rang, 3 Caporaux /chefs et 5 Caporaux 1^{ère} Classe et sapeurs**

Le Centre de Secours fonctionne avec quatre équipes de garde mixtes, avec le renfort du Centre Avancé du Châtelet qui dispose également de 4 équipes de garde. D'où la présence sur certaines interventions des équipages d'engins avec des personnels des trois centres.

Vous retrouverez tous ces sapeurs pompiers sur le calendrier 2018 en photos individuelles. Ce calendrier est accompagné d'une affichette sur le recrutement SPV.

Le Centre de Secours aura effectué en 2017 environ 220 sorties / interventions sur les 12 communes qu'il défend.

La majeure partie de ses interventions se situe dans le cadre du Secours à Personnes. Peu de gros sinistres à déplorer en 2017.

Formations et manœuvres : 12 FMFA de 4 heures chaque année.

Au titre de la formation, les Sapeurs-Pompiers du secteur Juniville ont réalisé environ 1000 heures en dehors du temps de formation de maintien des acquis mensuel (4 heures).

Formations Incendie

Décomposées en recyclage Risques Chimiques, « Secours déblaiement équipiers et Chef d'équipe ».

Formation secourisme

Une journée complète de secourisme a été organisée le 22/10/2017.

Si vous avez envie d'une activité valorisante au service du Junivillois, de vos concitoyens, de vos proches, si vous avez quelques disponibilités, que vous résidez dans les communes environnantes de Juniville, rejoignez les 1400 SPV des Ardennes !

Délai requis pour rejoindre le CS : 10 minutes.
Communes concernées : l'ensemble du Junivillois.

Recrutement

Deux formations initiales par an, en février et en septembre.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

- Le Chef de Centre Capitaine Laurent LAPEYRE – Tél : 06.81.15.25.75 / 06.45.80.77.67 – Mail : lapeyrel@orange.fr
- Le lieutenant Emmanuel GODIN « Adjoint au Chef de Centre » - Tél : 07.70.01.58.97 – Mail : manuetclaire@orange.fr
- Le Lieutenant Denis LORIN : 06.86.87.05.07
- L'Adjudant/Chef Denis BOURIN : 06.28.29.65.20
- L'adjudant/Chef David CLAUSSE : 06.75.07.47.52
- Le Centre de Secours : 03 24 72 76 33
- Lors des manœuvres au CIS

Permanence tous les samedis à 11 h à la caserne – 15 rue des Ecoles – 08310 JUNIVILLE

FMPA : Formation de Maintien des Acquis

SAPEURS-POMPIERS DE JUNIVILLE



Vous avez 16 ans ou plus...

Vous êtes sensible à aider les autres et au civisme.....

Alors :

Rejoignez nous !!!!
Rejoignez nous !!!!



LA STATUE DE SAINT AMAND

Il était une fois la statue de Saint Amand...

A l'occasion de la messe du dimanche 4 juin 2017, fête de la Pentecôte et fête patronale de Juniville, la statue de St Amand a été déposée dans le chœur de l'église.

Cette cérémonie était l'aboutissement du périple multiséculaire de cette statue dont l'origine et le créateur sont inconnus.

Les éléments qui suivent sont issus des recherches effectuées par René et Betty BACHY, historiens locaux reconnus.

De tous temps, l'église de la Grande Paroisse a été consacrée à St Amand après la destruction, en 1681, de l'église de la Petite Paroisse dédiée à St Hilaire. St Amand devient le saint patron de Juniville.

Mais qui était St Amand ? Il vécut au 7ème siècle : nommé évêque itinérant par le roi Dagobert, il parcourra la Gaule et séjourna à Maastricht dont il deviendra le saint patron.

Ne serait-il pas venu évangéliser notre village ?

Plusieurs siècles suivants, une statuette d'environ 60 cm apparaît dans l'histoire du curé doyen de Juniville Mathieu DEVILLE, exilé dès 1791 en Belgique et en Hollande après avoir refusé de prêter serment à la constitution. Il séjourne également à Maastricht avant son décès en 1794.

La statue est accueillie à Juniville au retour d'exil de la gouvernante du curé DEVILLE, Marie Poncette RAUNET.

La statue s'installe aux abords de la Retourne, au droit de la ruelle du Gué, aujourd'hui disparue, en prolongement de la ruelle du Four, cette parcelle appartenant à la famille LEPARGNEUR depuis la fin du 19ème siècle.

Elle est nichée dans un écrin de verdure et bénéficie de la fraîcheur du lieu ; les bienfaits de la source sont sollicités par les malvoyants et les femmes stériles.

La statue fait l'objet de processions à l'occasion de la fête patronale mais dès les années 1950 la pratique se perd et l'endroit est laissé à l'abandon.

En 1975, à la vente de la propriété, divisée en 3 parcelles, la statue accompagne la famille LEPARGNEUR en région parisienne.

Voilà près de 10 ans, la famille BACHY renoue les fils de l'histoire et échange des correspondances avec divers interlocuteurs.

L'engagement de restituer la statue est acté en 2010 mais les années passent.

Les contacts maintenus aboutissent à la remise de la statue en mars dernier.



D'un commun accord, la paroisse et la municipalité s'associent à la cérémonie présidée par le père Jean-Louis OUDINOT en ce dimanche de Pentecôte.

Que tous les acteurs de cette longue histoire, aux premiers rangs desquels les familles BACHY et LEPARGNEUR, soient remerciés !

Bertrand JENIN

LA CROIX DE SAINT HILAIRE

Érigée par les paroissiens de Juniville

Exécutée par BARRIER de Rethel 1901



ICY

**ETOIT L'EGLISE DE St HILAIRE
L'UNE DES PAROISSES DE
JUNIVILLE SUPPRIMEE
EN 1681 PAR L'ORDONNANCE
DE MGR LETELLIER
ARCHEVÊQUE DUC DE REIMS**

1779

LES ANCIENS COMBATTANTS

Notre journée détente nous a conduits au centre de tri Valodea à Charleville-Mézières.

Jérémie LEMAIRE, animateur, nous a expliqué le fonctionnement du site à l'aide de diapos.

Toujours sous sa conduite, nous sommes entrés dans l'usine où nous avons découvert toute l'installation.

Sur les tapis roulants, les déchets sont dirigés par catégories avant d'être compactés en balles pour le chargement et le transport.

Jérémie nous explique le fonctionnement des machines et nous parle du tri à faire chez soi. Tous les emballages propres, sales, gras sont à mettre dans la poubelle jaune sans les laver.

Nous sommes très surpris d'être invités à trier ainsi.

Nous quittons le centre très satisfaits de cette visite qui nous apprend à trier autrement ; c'est une expérience à faire pour tous.



Les vingt participants se sont ensuite rendus à Haybes pour le repas au Robinson, bien accueillis, dans une très bonne ambiance. Le temps a passé vite...

Gérard nous a invités à visiter la reproduction de la grotte de Lourdes, taillée dans la roche au centre du village, avant de nous emmener au point central de L'Europe des quinze.

Ce fut une bonne journée passée dans la joie et l'amitié.

Nous avons fêté cette année le 42^{ème} anniversaire du club.
Malgré quelques décès dans l'année, notre effectif reste à peu près stable.

Voici ce qui a été réalisé tout au long de l'année :

- Loto du club le 8 janvier
- Thé dansant le 19 février
- Thé dansant le 5 mars
- Repas printanier le 11 avril
- Visite à la centrale de Chooz avec croisière sur la Meuse le 25 avril
- Journée publicitaire avec croisière sur le lac d'Orient le 15 juin
- Journée barbecue le 4 juillet
- Séjour dans le Finistère du 26 août au 2 septembre



Voyage dans le Finistère (Kerbeuzec) du 25 août au 2 septembre

- Visite de la garde républicaine de Thillombois le 22 septembre
- Thé dansant le 5 novembre
- Assemblée générale le 14 novembre

Ce qui est très important, c'est de nous retrouver tous les mardis de l'année, à la salle Maxime de Sars qui est mise à notre disposition gracieusement par la mairie, de 14 h à 18 h pour un après-midi de détente avec jeux de tarot, belote, scrabble ou rami entrecoupé par un goûter offert soit par un adhérent qui fête son anniversaire soit par le club.

Rompre l'isolement, communiquer, s'exprimer et rire : que du bonheur pour quelques heures !

Nous sommes heureux de nous retrouver pour toutes ces rencontres et nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre. Notre club est ouvert à tous, sans limite d'âge !

Pour tout renseignement, adressez-vous au président M. Marc CLEMENT, tél : 03.24.72.71.72.



Rentrée de l'ADMR

Samedi 23 septembre

Les bénévoles de notre association sont présents sur le marché. Ils vous accueillent avec café, jus de fruit et viennoiseries. Ils vous présentent les services offerts par l'ADMR.

Rendez-vous annuel qui permet d'échanger avec la population.

Conseil d'administration

Mercredi 18 octobre

A la maison des services

C'est toujours dans la bonne humeur que les bénévoles se réunissent trimestriellement en conseil d'administration. Depuis juin 2017, trois nouvelles bénévoles nous ont rejoints. Bienvenue à Blandine MATHIEU de Bignicourt, Chantal MAJERUS d'Aussonce et Isabelle VIET de Juniville !

Chaque bénévole participe activement à la vie de l'association selon ses compétences et ses disponibilités.



Salariées mises à l'honneur

A la suite du conseil d'administration et avant la réunion des salariées, Florence PONSIN GEDDO de Rethel, salariée depuis 2007, a été fleurie en l'honneur de son récent mariage en septembre.

Meilleurs vœux de bonheur à Florence et son époux !

Martine LE CORRE de Juniville, a fait valoir ses droits à la retraite en octobre, retraite bien méritée. Elle a travaillé au sein de notre association depuis 2012. Une coupe de fleurs et un panier garni lui sont offerts.

Bonne retraite, Martine !

Pour toute information, vous pouvez nous joindre à la maison des services, 34, rue Chanteraine à Juniville. Permanence téléphonique le mardi de 9 h à 12 h et accueil le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30. Courriel : admr.juniville@fede08.admr.org / Tél : Ghislaine AVE 06 79 45 61 73

Association de parents d'élèves du pôle scolaire Verlaine

Une nouvelle année scolaire commence...

Pour ce nouvel exercice, un seul poste de notre bureau change, celui de trésorier adjoint où Cyrille LAPOULLE remplace Vanessa BALLESTER.

Composition de notre bureau pour l'année 2017/2018

Président : Laurent BOUTRY

Vice-présidente : Hélène COUTEL

Secrétaire : Brigitte ELSAN

Secrétaire adjointe : Fanny TRAUTWEIN

Trésorier : Gautier GOGLIN

Trésorier adjoint : Cyrille LAPOULLE

La nouveauté, cette année, est **la vente de chocolats** que nous proposons par le biais de l'école, où le catalogue glissé dans les cartables des enfants permettra aux parents de commencer les préparatifs des fêtes de fin d'année. Les trois autres actions sont quant à elles maintenues :

- **L'arbre de Noël**, dont le spectacle est offert par la mairie de Juniville et au cours duquel nous proposons boissons, crêpes et jeux en fonction des bénévoles disponibles.
- **La journée des écoliers** qui plaît de plus en plus à en croire le nombre croissant d'enfants participant et les retours que nous avons des parents et des visiteurs qui viennent parfois de loin.
- **La fête de l'école**, rendez-vous incontournable qui plaît également beaucoup, reste l'occasion de passer une bonne soirée avant les vacances d'été.

Notre association finance en partie les voyages, les sorties scolaires des enfants du pôle scolaire Verlaine, les cadeaux, les chocolats que le père Noël passe distribuer à l'école et parfois, d'autres opérations décidées entre membres. Pour cette nouvelle année scolaire, notre bureau a décidé d'augmenter toutes les subventions :

- Voyages sans nuitée passant de 100 à 120 € par classe
- Voyages avec nuitée passant de 150 à 180 € par classe
- Cadeaux offerts par le père Noël passant de 15 à 20 € par classe

En septembre dernier, nous avons financé l'intégralité du spectacle de marionnettes proposé à la salle des fêtes de Juniville dans le cadre du festival des marionnettes.

En ce début d'année scolaire, de nouveaux parents, notamment d'enfants de petite section, sont venus nous rejoindre pour nous aider au cours des prochaines actions. C'est très bien, mais si l'on veut continuer à proposer de telles prestations, nous avons toujours besoin de trouver de nouveaux membres actifs afin de créer un roulement au sein des effectifs de bénévoles.

Je remercie d'ailleurs ces parents qui viennent de nous rejoindre, ainsi que ceux présents à nos côtés l'année dernière et ces dernières années. Le temps et l'énergie que chacun consacre à la réalisation de ces actions donnent d'excellents résultats nous permettant d'augmenter les subventions, de proposer de nouvelles offres et ainsi, je l'espère, faire plaisir aux enfants et à leurs parents.

MERCI à tous les parents d'élèves bénévoles ou participant aux évènements, enseignantes, ATSEM, commerçants, élus (mairie et CCPR), et je ne terminerai pas ces quelques lignes sans souhaiter la bienvenue à notre nouvelle directrice, Mme FIQUEMONT, ainsi qu'aux nouvelles enseignantes arrivées en septembre !

Les parents qui souhaitent nous aider une heure ou deux (même sans venir aux réunions), peuvent se renseigner au 06 28 28 00 62 ou par mail lesecoliersverlaine@live.fr

Groupement de Développement et d'Animation du Monde rural



Lors de notre assemblée générale du mardi 19 septembre 2017, nous avons convié madame Amandine BERTEAUX, naturopathe de formation, pour nous parler de l'alimentation.

L'origine du mot « naturopathie » vient de deux mots anglais « nature » et « path » qui signifient le chemin de la nature. Pour faire simple, la naturopathie est tout bonnement l'art de rester en bonne santé, d'être à nouveau acteur et responsable de sa santé et de prendre soin de soi par des moyens naturels.

Madame BERTEAUX nous a donc donné, lors de cet après-midi, quelques conseils simples que l'on peut pratiquer au quotidien :

Manger avec plaisir, faire deux ou trois pauses pendant le repas, bien mâcher les aliments, faire un repas léger le soir, boire de 1 à 3 litres d'eau peu minéralisée par jour, limiter les associations protéines animales et féculents forts au même repas, consommer des jus de fruits frais, des fruits et légumes, du sucre complet, du sel de mer, du pain complet, des viandes blanches, du poisson, des œufs, des produits laitiers de chèvre ou de brebis, privilégier les produits bio, de culture locale et de saison. Ces petits conseils alimentaires sont à ajouter à une pratique sportive régulière pour retrouver la forme et le bien être.

Le GDAM propose également tout au long de l'année différentes activités telles que la cuisine, la mosaïque, la peinture, la poterie, l'art floral, le cartonnage, l'encadrement...

N'hésitez pas à contacter la présidente, Madame Stéphanie BALON au 06 14 53 44 07.

JUMELAGE JUNIVILLE – CRAWINKEL

Les activités de l'association ont débuté en février avec un loto animé par l'équipe des cibistes.

Du 25 au 28 mai, quarante-cinq personnes ont participé au déplacement à Crawinkel.

Cette année était particulière puisque nous fêtons le 25ème anniversaire du jumelage.



Une croisière sur la « Mer de Thuringe » suivi d'un repas au restaurant du château de Rudolstadt et la visite d'une brasserie ont agrémenté notre première journée.



Le deuxième jour, après une rencontre au vieux moulin pour discuter de l'organisation politique de nos deux communes et un repas pris dans les familles, nous avons participé à une fête sur la place du marché à l'occasion de l'anniversaire de notre jumelage.

Diverses animations nous étaient proposées, entre autres : tracter la 2CV avec une sangle, épreuve pour laquelle la jeunesse de Juniville s'est montrée à la hauteur de la tâche !



En septembre, une soirée photos a réuni 18 personnes pour un moment convivial.

En novembre, la journée repas théâtre a débuté par un repas qui a réuni 87 personnes.

L'après-midi a été animé par la troupe *Rethel Théâtre* qui a joué une pièce intitulée « Association de bienfaiteurs ». Une comédie qui a divertie le public présent.



Bilan de la saison 2017

La fréquentation du musée reste stable grâce notamment au pass tourisme (une entrée payante au musée = une entrée gratuite sur un autre site ardennais) bien que celle-ci ait été en baisse durant la période du festival des marionnettes.

Les performances musicales, autant que picturales ont ravi les visiteurs, malgré une météo moyenne durant la période estivale. Le concert de l'école de musique de Thierry SPAZZI, ainsi que les différents concerts ont drainé un public enthousiaste et nombreux. Le concert pique-nique du 1^{er} juillet qui a ouvert le festival d'été 2017 de la communauté de communes du pays rethélois a été un brillant succès clôturé par un magnifique feu d'artifice.



Les expositions de peintures furent tout particulièrement appréciées par les visiteurs, séduits par la profonde originalité des artistes. La brocante a fini la saison de manière conviviale.



Programmation 2018

L'agenda 2018 laisse entrevoir une belle saison, relayée par la brochure du Comité Départemental du Tourisme sur laquelle la programmation 2018 du musée Verlaine a la chance de figurer.

Toutes les manifestations de l'année 2017 seront reconduites : la brocante, la foire aux livres avec l'APE du collège de la Retourne, la nuit des musées, le concert de l'école de musique de Juniville qui fêtera ses 10 ans au musée, les journées du patrimoine ainsi qu'une programmation musicale inédite.

D'une part, l'année 2018 devrait voir la naissance du sentier d'interprétation dans le village, les points de départ et d'arrivée du sentier étant au musée Verlaine.

D'autre part, la mise en place de journées à thème sur le 19ème siècle à destination des scolaires devrait débuter en mai 2018.

Association des Amis du Moulin de Juniville



Rétrospective de 2017

Le 2 mars s'est tenue l'assemblée générale. Différents sujets ont été abordés comme le nombre d'adhérents et les finances de l'association. Un projet de musée de l'artisanat des années 1900 a été présenté aux personnes présentes. Une réflexion devra être faite pour cette possible réalisation dans les mois à venir.

Le 28 avril : branchement sur le réseau EDF de la production d'électricité par la turbine.

Le 16 mai : visite du moulin à farine et des turbines par le GDAM de Juniville.

Les 17 et 18 juin : portes ouvertes du site pour un public ayant consulté le site Internet et venant de loin.

Les 16 et 17 septembre : visite du moulin dans le cadre des Journées du Patrimoine Français et inauguration des turbines par Mme Bérengère POLETTI, M. Renaud AVERLY et Mme Pascale GAILLOT.

Pour suivre la vie de l'AMCAJ, venez visiter notre site Internet : <http://lesurejoel.wixsite.com/amcaj>



La MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) a fêté le 13 mai dernier un anniversaire marquant ses dix ans d'existence. En effet, après plusieurs années de concertation et d'étude suivies de sa construction, elle a vu arriver en avril 2007 son premier résident. Nous ne pouvions pas manquer de célébrer un tel évènement qui, malgré un temps maussade ce jour-là, restera dans les annales de notre résidence.

Le président de l'Association de Gestion de la Marpa (AGM) Christian COGNIARD et Karline SOUDEE la directrice ont accueilli diverses personnalités dont Bérengère POLETTI députée et conseillère départementale, Benoît HURE sénateur et président du conseil départemental, Pascale GAILLOT conseillère régionale du Grand-Est, Isabelle PAUX trésorière de la Fédération Nationale des Marpa représentant le président Philippe MENESSON, président de la MSA 51-08-55, Renaud AVERLY président de la CCPR et conseiller départemental, Jean-Pol SIMON maire de Juniville, les membres du conseil d'administration de la MARPA, les agents, divers représentants d'organismes sociaux ou administratifs, les maires des environs, et, bien sûr, tous les résidents plus qu'heureux de participer à la fête.

Le président et Jean-Pol SIMON ont rappelé l'historique et la vie de la MARPA, commençant à la fin des années 90, avec l'idée en tête de Louis QUIOT, maire à l'époque, d'implanter une telle structure à Juniville sur un terrain légué à la commune par Lucie GABREAU. Il n'aura pas fallu moins de 6 ans, de l'étude à la construction en passant par diverses autorisations administratives, pour que ce projet porté par la communauté de communes du Junivillois se concrétise et devienne une réalité en répondant à un besoin exprimé dans notre milieu rural. Cette petite unité de vie non médicalisée de 23 appartements pouvant accueillir 24 résidents non dépendants, vivant comme chez eux, a ouvert ses portes au début de l'année 2007. Il nous aura fallu plus de deux ans pour que l'occupation soit optimum, assurant ainsi un bon fonctionnement et l'équilibre financier.

Depuis 2007, 73 résidents permanents et 36 résidents temporaires ont séjourné à la MARPA. La moyenne de séjour pour ces 73 résidents permanents sur toute cette période décennale est de 2 ans et 2 mois. Certains sont restés plusieurs années, 8 ans et 7 mois (le record) pour une ancienne résidente, 7 ans et 6 ans ½ pour deux résidentes actuelles. La moyenne d'âge actuelle est supérieure à 85 ans. Ces 110 résidents qui ont séjourné ou qui séjournent encore aujourd'hui ont toujours apprécié les conditions de vie matérielles et morales dans la résidence. Ils nous ont toujours exprimé leur satisfaction de bien-être.

Christian COGNIARD rappela aussi que sans l'esprit d'équipe de tous les hommes et femmes qui l'ont toujours composée et qui l'animent encore aujourd'hui, la MARPA Lucie GABREAU n'existerait pas. Il y a eu bien sûr les pionniers fondateurs et aussi, durant ces dix ans écoulés, toutes les personnes qui ont fait partie du conseil d'administration ou de commissions qu'il faut remercier pour s'être engagées à gérer, à administrer, à animer notre résidence et à prendre les bonnes décisions pour qu'elle soit encore bien présente aujourd'hui, dynamique et attractive. Mais la bonne renommée actuelle de notre MARPA et la satisfaction de nos résidents sont aussi et surtout dues au personnel, direction et agents, dévoué et compétent qui accompagne les résidents en permanence, 365 jours sur 365 par an, jour et nuit. C'est pourquoi toutes ces personnes précitées méritent nos remerciements pour tout leur travail accompli depuis 10 ans.

Après les diverses interventions des personnalités invitées, après que les résidents ont poussé la chansonnette, en guise de symbole et de souvenir de cette commémoration, un arbre a été planté dans les jardins de la MARPA. Après quoi, le verre de l'amitié fut offert aux participants avant que le gâteau d'anniversaire ne soit dégusté.

Pour tous les participants, cette journée restera gravée dans les mémoires. Il ne reste plus maintenant qu'à souhaiter à notre MARPA Lucie GABREAU, véritable résidence autonomie, autant de succès pour les dix ans à venir !...



Les 10 ans de la MARPA



Le gâteau d'anniversaire



Les résidents animent la fête en chantant

La directrice Karline SOUDEE
et le
président Christian COGNIARD



Plantation du magnolia souvenir

JUDO CLUB

Le Judo Club de Juniville, pour sa 33^{ème} année d'existence, compte un nombre d'inscriptions toujours en progression avec 118 licenciés à ce jour pour la saison 2017/2018.

Le Club remplit chaque année ses objectifs, dont les 2 principaux sont :

- 1- Réaliser la formation, avec 4 cours enfants et compétiteurs dispensés chaque semaine par des professeurs diplômés d'état.
Des stages organisés à chaque vacances.
Des intervenants extérieurs anciens champions ou entraîneurs nationaux.
Un calendrier de compétitions adapté au niveau de chacun.
- 2- Maintenir les compétiteurs juniors et seniors aux niveaux national et international en les accompagnant et en finançant leurs déplacements pour les stages et les compétitions en France et à l'étranger.

Les résultats de l'année 2017 sont au rendez-vous !

L'équipe seniors garçons, pour la 7^{ème} année consécutive, remporte le championnat de Champagne alors que les filles terminent 2^{èmes}.

Au championnat de la région Grand Est, les 2 équipes se classent 3^{èmes} et se qualifient pour les France 2^{ème} division à Paris où l'équipe filles atteint le podium avec une très belle médaille de bronze ; elle n'a perdu qu'un seul combat contre le club de Colomiers qui devient champion de France. Les garçons s'inclinent en 8^{ème} de finale contre le club de Givors qui termine vice-champion de France.



L'équipe cadette filles s'est également classée 3^{ème} au championnat de la région Grand Est le 4 novembre 2017 à Strasbourg. Elle se qualifie ainsi pour les championnats de France à Paris le 2 décembre 2017.

Au niveau individuel, suite aux demi-finales des championnats de France, le club a qualifié cinq membres (3 judokas : Adrien GUILLOUX, Clément GUILLOUX, Jordan THIERION et 2 judokates : Auriane MICHEL, Emma SAUDRAIS) pour le championnat de France 1^{ère} division qui a lieu les 18 et 19 novembre 2017 à Saint Quentin en Yvelines.

Tous les résultats sportifs à partir des benjamins sont consultables sur la page Facebook du club (Judo Club Juniville).

Récompense

Pour son engagement auprès des jeunes depuis la création du club à Juniville, **Eric GUILLOUX** a reçu, le 3 novembre 2017 à Bazeilles, **la médaille d'or de jeunesse et des sports et de l'engagement associatif**, remise par Mme la sous-préfète de Sedan au nom de M. le préfet des Ardennes. L'ensemble des membres du club le félicite et le remercie pour son immense implication.



Vie du Club

Les judokas lors du stage à Juniville avec Philippe THOMAS, entraîneur national.



Composition du bureau

Président : MICHEL Jany

Vice-président : DUCROT Olivier

Trésorier : PAUBON Sébastien

Vice-trésorière : LOISEAUX Laëtitia

Secrétaire : GUILLOUX Valérie

Vice-secrétaire : MENART Jean-François

Responsable Technique

GUILLOUX Eric : ceinture noire 3^{ème} DAN, brevet d'Etat.

Entraîneurs

GUILLOUX Adrien : ceinture noire 2^{ème} DAN, brevet d'Etat – Diplômé de l'Institut du Judo de Paris et diplômé universitaire de préparateur physique.

DUCROT Olivier : ceinture noire 2^{ème} DAN - Formation CQP.

MAQUIN Camille, CUIF Romain et SAUDRAIS Emma : ceinture noire 1^{ère} DAN - Formation CQP.

THIERION Jordan : ceinture noire 1^{ère} DAN.

FEIST Serge : ceinture noire 8^{ème} DAN, brevet d'Etat – Entraîneur national – Intervenant extérieur.

Horaires des cours

A JUNIVILLE : Mardi de 18 h à 21 h 30 – Vendredi de 19 h à 21 h - Samedi de 15 h 30 à 19 h - Dimanche de 10 h à 12 h (étude technique).

A ATTIGNY : Samedi de 14 h à 15 h 30.

A SAULT LES RETHEL : Samedi de 10 h à 11 h 15.

Renseignements

M. MICHEL Jany : 33, rue de Bel Air 08310 JUNIVILLE - 06 80 06 62 58 – jany.juniville@free.fr

M. GUILLOUX Eric : 06 08 51 97 46

VOLLEY CLUB



Le volley club loisirs de Juniville maintient depuis 17 ans son effectif avec l'arrivée tous les ans de quelques nouveaux joueurs.

Nous ne sommes pas engagés en UFOLEP ni en championnat, ce qui enlève toute contrainte (surtout de déplacements, vu notre situation géographique) car les seules équipes sont dans le haut des Ardennes et les compétitions le dimanche matin.

Ceci nous permet d'organiser en interne des rencontres tous les jeudis soir entre nos adhérents.

Le niveau est intéressant et tout le monde trouve son plaisir dans ce sport très convivial.

Comme tous les ans, nous ferons notre petit tournoi suivi d'un repas en famille, dans notre traditionnelle bonne humeur.

Pour tout renseignement, contactez Jean-Pierre ALLART au 03.24.72.72.61.



La gym douce pour adultes se réunit **tous les lundis et jeudis au dojo, de 18 h à 19 h**, sauf pendant les vacances scolaires.

Notre but est de vous accueillir dans un groupe sympathique. Pendant une heure, se vider la tête du tracas quotidien.

Venez vous joindre à nous !

Contacts

Mme LAMBEAUX Evelyne – 03 24 72 75 75

Mme FREAL Anita – 03 24 72 76 51

BODY CROSS TRAINING

Le body cross training sollicite l'ensemble des groupes musculaires du corps, en combinant des exercices de gymnastique, de fitness, d'arts martiaux et d'athlétisme.



Adultes et enfants à partir de 14 ans.

Cours mixtes et cours particuliers.

Horaires

Juniville : lundi et mercredi de 19 h à 20 h

Tagnon : mardi de 20 h 30 à 21 h 30

Ménil-Lépinois : jeudi de 20 h à 21 h

Contact

M. BRUCK au 06.84.98.70.09

LES PIEDS A LA RETOURNE

Notre club enregistre en cette fin d'année un effectif de 92 adhérents dont 34 licenciés coureurs, 34 licenciés jeunes, 10 licenciés 'sports pour tous' et 14 autres divers pratiquants non licenciés (salle, etc.).

Juin 2017

Organisation de notre 12^{ème} Junivilloise le 5 juin. Chaque coureur retirant son dossard s'est vu remettre une petite trousse de premiers secours. Notre course de 10 km inscrite au challenge Sud-Ardenne a vu la participation de 202 coureurs et 83 coureuses. Meilleur temps réalisé en 34'18'' par Christopher GERARD. La meilleure féminine, Jennifer TRIBUT a réalisé un temps de 41'04''. N'oublions pas la course découverte de 3 km à laquelle 15 concurrents ont pris le départ ainsi que la petite course de 1,5 km réservée aux jeunes du club. La marche a, quant à elle, réuni une vingtaine d'adeptes lesquels ont effectué un parcours dans notre campagne junivilloise encadré par Edith COGNIARD.

Juillet 2017

Organisation de la soirée du 13 juillet. Nous avons su mener à bien la lourde organisation que représente cette soirée grâce à tous les bénévoles qui ont pu nous aider, chacun en fonction de leur disponibilité. Quelques 276 personnes ont pu déguster le Jimbalaya - le menu proposé - et danser jusqu'à l'aube.

Août 2017

Au vu des résultats financiers de l'association, il a été décidé d'organiser un **week-end dans les Vosges** les 2 – 3 et 4 février 2018 à La Bresse où nous avons réservé un gîte pour une soixantaine de personnes d'ores et déjà inscrites.

Septembre 2017

- **Reprise des entraînements** des jeunes avec la constitution d'une deuxième section 12/14 ans entraînée par Evelyne DEHUT et pour la section 7/12 ans entraînée par Guy PLANTEGENET. Pour les adultes, l'entraînement est assuré par Lionel PINOT et Claire DOILLON.
- **Création d'une nouvelle section « Sports pour tous »** encadrée par Guy PLANTEGENET, regroupant actuellement une douzaine de participants. En rappelant que cette nouvelle activité est ouverte à tous et plus particulièrement à celles et ceux qui veulent retrouver une condition physique après un arrêt, entretenir leur forme ou aider à une préparation sportive.
- **Organisation de notre 5^{ème} course nature** le 9 septembre. Pas moins de 150 coureurs ont ainsi pris le départ de cette épreuve de 15 km dans les bois du Domaine du Marquet entre les gouttes de pluie. Un lot de bières a été offert à chaque participant lors de la remise du dossard. L'arrivée au musée, comme l'an passé, a été fortement appréciée par l'ensemble des coureurs. Le meilleur temps masculin a été réalisé par Benoît VERRIER en 1h 02'20'' et le meilleur temps féminin a été de 1h 21'47'' par Julie WIDUCH, tous deux non licenciés.

Novembre 2017

Résultats du 2^{ème} challenge Sud-Ardenne lors des foulées rethéloises où notre club s'est classé 4^{ème} équipe sur une quinzaine. En individuel, nous plaçons trois membres dans les trois premiers de leur catégorie : Jacques GAILLARD, Ludivine GUIBERT et Valérie SAUVAGE. Félicitations à tous les trois. Mention encore à Jacques qui a effectué les 7 courses du challenge, à Ludivine GUIBERT, Jean-Luc AVE, Baptiste LAMBERT, Lionel PINOT et Alain ROBERT, 6 courses, Valérie SAUVAGE et Bruno ROCHON, 5 courses.

Enfin, n'oublions pas les nombreuses participations de nos coureurs aux différentes courses départementales ou régionales, voire au-delà de ces frontières. Bravo à toutes et à tous qui accumulent ainsi des kilomètres à leurs baskets !

Le club met aussi à disposition de toute personne qui le souhaiterait (moyennant une petite cotisation annuelle) sa salle d'entraînement avec un vélo elliptique et un tapis de course.

Nous vous rappelons les divers horaires d'entraînement :

- **Footings adultes** : le mercredi à 19 h (au Cosec) et le samedi et/ou le dimanche matin à 9 h
- **Athlétisme jeunes** : le vendredi à 16 h pour les 7/12 ans et à 18 h pour les 12/14 ans
- **Sports pour tous** : le lundi au Cosec (dojo) à 15 h 30 et le vendredi à 10 h dans la salle polyvalente
- **Salle d'entraînement** : tous les jours (en réservant)

Si vous êtes intéressé par la pratique du footing dans un club, par l'exercice physique dans la salle ou lors des séances de sports pour tous, nous aurons grand plaisir à vous accueillir. Pour tous renseignements s'adresser au président Christian COGNIARD, Tél 06 45 25 36 78 – Email piedsaretourne@orange.fr



L'école de tennis demeure dynamique et les seniors obtiennent à nouveau de bons résultats.

Découverte – entraînement

Les cours sont assurés par un enseignant diplômé d'état, Christophe LEROY. Nous accueillons les enfants dès 5 ans avec le « Galaxie Tennis » et jusqu'aux adultes (entraînement groupe compétition).

Cette saison, les groupes jeunes s'entraînent le samedi après-midi et les adultes le lundi soir.

Compétitions (saison 2017)

Une équipe senior masculine était engagée en championnat d'hiver départemental, ainsi qu'en critérium départemental au printemps.

Les joueurs suivants ont participé aux différentes compétitions : Stéphane HOLVOET, Charly GOELLER, Gérald LANNUZEL, Jean-Pierre ALLART, Paul-Alain MONNEY, Boris BOUCHAT, Florent SERRES et Bertrand HABERT.

Les jeunes peuvent participer aux rassemblements organisés dans différents clubs du département, d'une manière compétitive ou pour le plaisir de jouer.

Nous avons reçu des jeunes des clubs environnants à l'occasion du téléthon et à la fin de la saison.

Le bureau

Président : Bertrand HABERT

Vice-président : Jean-Christophe LACLAIRE

Secrétaire : Charly GOELLER

Trésorier : Stéphane HOLVOET





Nous avons enregistré lors de la saison 2016 - 2017 une trentaine de licenciés, ce qui donne un effectif stable.

La saison s'est clôturée courant juillet autour d'un repas où tous les joueurs et leurs familles étaient conviés.

Nous attaquons la nouvelle saison sur les mêmes bases, avec un public assidu !

C'est dans une bonne ambiance que nous accueillerons avec plaisir toutes les personnes intéressées par la pratique du badminton pour se détendre ou se défouler sur les terrains, **le mardi soir à 20 h 30 au COSEC de Juniville.**

Pour tous renseignements, contacter Fabien SIMON au 06.03.42.86.55.

Bilan de la saison 2016 / 2017

Depuis plusieurs années, l'équipe séniors évolue en promotion de 1ère division (district 3). Elle termine en 4ème position du classement.

Toutes les catégories jeunes étaient représentées, de U7 à U19, regroupées selon les ententes habituelles avec Rethel et les clubs alentours.

Chaque catégorie est encadrée par un ou plusieurs éducateurs qui permettent à nos jeunes joueurs de pouvoir évoluer dans des conditions optimales.

Bilan du tournoi en salle 2016

Le tournoi de foot en salle a une fois de plus connu un succès considérable.

Voici les vainqueurs de chaque catégorie :

- U7 : Attigny
- U15 : Rethel
- U9 : Asfeld
- U17 : Rethel
- U11 : Rethel
- Séniors : Rethel
- U13 : Witry les Reims
- Vétérans : Alland'Huy

Au total, 73 équipes ont participé au tournoi.

La vie du club

Pour la saison 2017 / 2018, le club de football de Juniville compte 88 licenciés dont 43 jeunes. Un nombre fortement en baisse par rapport à la saison précédente qui peut s'expliquer par l'augmentation des ententes avec d'autres clubs en catégorie jeunes.

Cette année, une sortie au stade de France a été organisée par le club pour suivre le match France-Angleterre et de nombreuses sorties au stade de Reims pour les jeunes.

Ces sorties ont connu un grand succès, à renouveler !

Les autres temps forts de l'ESJ pour cette année sont le tournoi en salle et le réveillon du Nouvel An.

Le bureau pour cette saison

Président : Fabien SIMON

Vice-présidents : Isidore BERMEJO et Bastien ALLART

Secrétaires : Thierry MICHEL et Emilie DIE

Trésorier : Alain LOUIS

Deux équipes ont renouvelé leurs maillots. Merci au moulin de la Chut pour les maillots des séniors et à SASU Jérémie DUPUIS pour ceux des U7.



VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION	RESPONSABLE	CONTACT
ACIA	M. CLEMENT Jean-Jacques	03.24.72.72.59 clement-paysage@orange.fr
ADMR	Mme AVE Ghislaine	03.24.72.77.12 ghislaine.ave@wanadoo.fr
AFR	Mme CHAPELLE Catherine	06.22.58.62.09 catherine.chapelle@sfr.fr
Amicale des Sapeurs-Pompiers Amis du Moulin de la CAJ	M. CLAUSSE David M. LESURE Joël	06.75.07.47.52 davidclausse@neuf.fr 06.72.60.12.52 lesure.joel@wanadoo.fr
Anciens Combattants	M. MALTERRE André	03.24.72.72.74
Ardennes Musique	M. PETITDEMANGE Gérald	06.10.11.32.49 saxo.vosgien@laposte.net
Auberge Verlaine	Mme ALLART Edith	06.17.35.72.76 allart.edith@orange.fr
Ball - Trap	M. SCHNEIDER René	nicole.michel.minieres@cegetel.net
Body Cross Training	M. SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Club Saint Amand	M. CLEMENT Marc	03.24.72.71.72
Ecoliers Verlaine	M. BOUTRY Laurent	06.28.28.00.62 lesecoliersverlaine@live.fr
Etoile Sportive Juniville	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
GDAM	Mme BALON Stéphanie	06.14.53.44.07 balonjp@orange.fr
GIC	M. CHEVALIER Guy	03.24.38.93.38
Gym douce	Mme DELAIGLE- LAMBEAUX Evelyne	03.24.72.75.75 erlambeaux@sfr.fr
Jeunesse de Juniville	M. HEITZMANN Axel	06.12.50.03.06 heitzmann.axel@me.com
Judo Club	M. MICHEL Jany	06.80.06.62.58 jany.juniville@free.fr
Jumelage Juniville - Crawinkel	Mme LEFORT Elisabeth	03.24.72.57.50 elisabeth.lefort@wanadoo.fr
Juni'Bad	M. SIMON Fabien	06.03.42.86.55 fabiensimon72@gmail.com
Mouche de Mai	M. DELAIGLE Yvon	03.24.72.49.17
Parents Elèves Collège	Mme POUTEAUX Céline	03.24.72.82.75 celine.pouteaux@yahoo.fr
Pieds A la Retourne	M. COGNIARD Christian	03.24.72.70.28 ch-cogniard@orange.fr
Tennis Club	M. HABERT Bertrand	06.82.16.80.54 bertrand.habert@wanadoo.fr
Volley Ball	M. ALLART Jean-Pierre	03.24.72.72.61 jpcallart@orange.fr

Alimentation, tabac, presse, relais Poste ALLART Jean-Pierre	03.24.72.72.61
Animation, Sono, éclairage VALLET Vincent	06.34.07.42.48
Auto école BEZANNES - Agence de Juniville -	03.24.39.00.24
Boulangerie Pâtisserie GIRARDIN	03.24.72.71.54
Boulangerie Pâtisserie PESENTI	09.84.07.61.84
Carrés de Jardins : CLEMENT jardinerie, fleuriste, paysagiste	03.24.72.72.59
Coiffeuse à domicile LEBEGUE Murielle	06.63.89.09.37
Coopérative Agricole de Juniville	03.24.39.50.70
Cours de musique SPAZZI Thierry	06.24.23.28.68
Couverture AUBRIET père et fils	06.79.60.37.75
Couverture ROBERRINI Jacques	06.46.06.40.02
Electricité générale FLECHEUX Philippe	03.24.38.25.43
ENERCON (entretien éoliennes)	03.24.38.27.22
Etangs et restaurant de la Chut	03.24.72.71.02
Fossoyage, pose de monuments funéraires WATRAK Frédéric	06.86.47.42.02
Garage – Carburant VIVES Alain	03.24.72.72.97
HAS (Horizon Agricole Service)	03.24.39.52.83
Immobilier Capifrance KRANYEZ Nathalie	06.87.01.24.17
JUNIBELLE Esthétique QUENTIN	06.62.46.69.85
JUNISTYLE Coiffure et esthétique	03.24.72.38.64
Multi-services MECIAR Dominique	06.25.07.36.41
Opticien Lau'ptique HUSSON Laurène	09.67.21.19.44
Pédicure équin PHILIPPOT Thomas	06.15.80.53.24
Plombier chauffagiste BERMEJO Isidore	03.24.72.75.64
Plombier chauffagiste BOURIN Denis	03.24.72.70.39
Quincaillerie BOURIN	03.24.72.70.39
REGAL-PIZZA	06.03.06.05.86
Rénovation habitat VINSOUS Julien	06.25.15.55.21
SARL GEF – ROY	03.24.72.10.04
SARL LESCIEUX (stockage et conditionnement pommes de terre)	03.24.38.62.40
SARL ST-MEDARD	03.24.72.10.04
Soleur, parqueteur, moquettiste MALVY Joël	06.80.44.29.38
Taxis Confort	03.24.37.37.00
Terrassement CHOCARDELLE Jérôme (assainissement, démolition...)	06.12.18.13.90
Terrassement DUCAT Yann	03.24.38.27.93
Transports CLEMENT Fabrice	03.24.72.70.02
Transports LEFEVRE Gilles	03.24.38.50.82
Transports SIMON Bruno et Denis	06.25.16.52.55

Commerces ambulants sur la place de la mairie

Mercredi à partir de 19 h : **camion restauration rapide**

Vendredi à partir de 18 h : **camion pizzas REGAL-PIZZA**

Samedi de 9 h à 12 h : **marché**

NAISSANCES

Gabriel GARNOTEL	13.12.2016	à REIMS
Mila GERARDIN	01.03.2017	à REIMS
Maël ROY	23.03.2017	à REIMS
Grégoire PARELLE	11.07.2017	à REIMS
Marcel AVRIL	28.07.2017	à REIMS
Gabriel ALLART	25.08.2017	à REIMS
Luna ROYS	26.09.2017	à REIMS
Louis PILARDEAU	29.11.2017	à REIMS

MARIAGES & PUBLICATIONS

Aurélien GARNOTEL & Sandrine PASTE	03.06.2017 à VILLE-SUR-RETOURNE
Fabien SIMON & Claire DOILLON	19.08.2017 à JUNIVILLE
Julien HAUDECOEUR et Sophie ROUET	26.08.2017 à JUNIVILLE
Alexandre MARCHOIS & Anaïs LESURE	02.09.2017 à JUNIVILLE
Sylvain NIVELLE & Emilie MEHEE	16.09.2017 à JUNIVILLE
Patrick VERON & Laurence VAN DEUN	07.10.2017 à JUNIVILLE

DECES

Colette IMBERT	le 27.12.2016 à RETHEL
Cédric PAROCHE	le 11.01.2017 à CHARLEVILLE-MEZIERES
Christiane ERARD Vve PIERLOT	le 21.01.2017 à VOUZIERES
Renée FRERE Vve BEAUVAIS	le 30.01.2017 à RETHEL
Bernard DECKERS	le 17.03.2017 à VOUZIERES
Cécile BOURIN Vve GRISON	le 31.03.2017 à RETHEL
Bernard VERMEREN	le 23.05.2017 à RETHEL
Marceau HULEUX	le 12.06.2017 à RETHEL
Etiennette LENGLET	le 23.08.2017 à JUNIVILLE
Paulette BADART Vve SIMON	le 11.09.2017 à JUNIVILLE
Danielle ROGER Vve GIRARDOT	le 03.10.2017 à REIMS
Thierry DERIDDER	le 05.10.2017 à JUNIVILLE
Félix COINTE	le 17.10.2017 à RETHEL
Claude BARROIS	le 04.12.2017 à RETHEL

RENSEIGNEMENTS DIVERS

SERVICES PUBLICS

Mairie

Place du Général de Gaulle

Tél : **03.24.72.72.16**

Fax : **03.24.72.75.63**

Site Internet : www.juniville.fr

E-mail : mairie.juniville@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h, mardi de 14 h à 17 h et vendredi de 14 h à 17 h.

Permanence du Maire : les mercredis de 18 h à 19 h 30.

Bibliothèque

15, avenue des Ecoles

Tél : **03.24.72.59.28**

E-mail : bibliotheque.st.exupery@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30, mardi et jeudi de 15 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h 30 (service à domicile de 14 h à 15 h 30), un samedi sur deux de 9 h à 12 h.

Cartes d'identité et passeports

Etablissement ou renouvellement : les demandes se font à la bibliothèque, **sur rendez-vous**. Comptez au minimum 1 mois entre le dépôt de la demande et la réception du titre. Pensez donc à **anticiper** votre demande et renseignez vous au préalable sur les pièces à fournir.

Ordures ménagères – Tri sélectif

Lundi matin : tri sélectif (une semaine sur deux)

Lundi matin : ordures ménagères

COSEC

Tél : **03.24.72.74.73**

Salle polyvalente

Tél : **03.24.72.76.85**

Gendarmerie

Tél : **03.24.72.70.22 ou 17**

Centre de Secours

Faire le **18**

Trésorerie

Tél : **03.24.39.49.74**

10, Place Hélène Cyminski

08300 Rethel

Salle Maxime de Sars

Rue Albert Meunier

ADRESSES UTILES

Presbytère de la Paroisse Saint-Paul en Retourne

15 a, avenue des Ecoles - Tél : 03.24.72.74.77

Permanence d'accueil : le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.

M. l'Abbé au presbytère de Rethel - Tél : **03.24.72.74.77**

Crédit Agricole

68, rue Alfred Doury

Tél : **03.24.72.71.20**

VIE SCOLAIRE

Ecoles primaire et maternelle Paul Verlaine

34, rue Chanteraine
Directrice : Mme FIQUEMONT
Tél : **03.24.72.71.46**

Rased

34, rue Chanteraine
Mme MECHIN et Mme MUEL
Tél : **03.24.72.76.45**

Collège

19, avenue des Ecoles
Principale : Mme VIERECK Isabelle
Tél : **03.24.72.71.85**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RETHELOIS

Hôtel de Ville – Place de la République – 08300 Rethel
Tél : **03.52.10.01.00**
E-mail : accueil@paysrethelois.fr
Site internet : Site Internet : www.paysrethelois.fr
Maison Relais des services de la CCPR, 15, avenue des Ecoles à Juniville
Tél : **03.24.72.72.76**
E-mail : accueil-juniville@cc-paysrethelois.fr
Président de la CCPR : M. Renaud AVERLY

MARPA

2, rue de Crawinkel - Tél : **03.24.72.62.80**
Email : marpa.gabreau@orange.fr
Site Internet : marpa.juniville.free.fr
Directrice : Mme SOUDEE Karline
Président de l'Association de Gestion : M. COGNIARD Christian

SERVICES DE SANTE

Dentistes <i>Mme LETTERON Christelle</i> <i>M. FAIRY Luc</i> 2 ter, avenue de Quimper Tél : 03.24.38.45.50	Ostéopathe <i>Mme ANGUE Amandine</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.67.07.79.88
Diététicienne <i>Mme CHUCHLA Célia</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.33.05.04.83	Pharmacie <i>Mme DESAVEINES Camille</i> 71, avenue A.Doury Tél : 03.24.72.71.94
Infirmières à domicile <i>Mmes FOURNIER Carole – GUIBERT Ludivine –</i> <i>TAILLART Marie-Chantal</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.21.45	Podologue-Pédicure <i>Mme GABREAU Angèle</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.39.00.33
Masseurs-Kinésithérapeutes <i>M. FIQUEMONT J-Luc</i> <i>Mme DOILLON Claire</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.75.32	Psychologue <i>Mme MERESSE Emilie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.86.54.96.13

Médecins <i>Dr LOUIS Alain – Dr ROMBI Julien</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.72.71.35	Orthophonistes <i>Mme MARNIQUET Emilie</i> <i>Mme BOUTBIEN Mélanie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 03.24.38.63.53
Sophrologue <i>Mme FISCHBACH Laurie</i> 37, rue de Bel Air Tél : 06.26.25.37.27	

REMERCIEMENTS

Notre bulletin annuel, le 29^{ème} du nom et le deuxième de ce format agrandi et apprécié des lecteurs, permet comme les précédents de vous faire vivre ou revivre les événements de la vie junivilloise de l'année 2017, qu'ils soient communaux, intercommunaux ou associatifs, sans oublier d'y joindre tous les renseignements utiles et pratiques dont vous pouvez avoir besoin dans votre quotidien.

Toujours autant d'articles manifestant une vie municipale active et des activités associatives dynamiques pour tous, des plus jeunes aux plus anciens.

Que tous les rédacteurs et rédactrices de ces articles soient ici remerciés !

Faites-en bonne lecture.

Toute l'équipe rédactionnelle de ce bulletin annuel vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 !

Christian COGNIARD

N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour transmettre toutes les informations courantes intéressant notre commune. Pour ce, nous disposons du **site Internet** www.juniville.fr, d'une **page Facebook** [Commune de Juniville](#), sans oublier bien sûr notre **feuillet mensuel** qu'est le **Junivil'Info**.

Nous pouvons avec tous ces moyens de communication toucher un public très large en dehors des habitants de notre commune, ce qui ne peut que la valoriser.

